



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

journée de solidarité

Question au Gouvernement n° 3380

Texte de la question

DEUXIÈME JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

M. le président. La parole est à Mme Laurence Dumont, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Mme Laurence Dumont. Avant de poser ma question, je souhaite dire que le groupe socialiste demande la levée du secret défense sur les commissions liées aux frégates de Taiwan. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Guy Teissier. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait vous-mêmes ?

Mme Laurence Dumont. Cela permettrait de lever tous les soupçons, notamment sur ces personnes connues de M. Longuet, mais dont il se refuse à divulguer le nom. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

J'en viens à ma question. Tout le monde connaît le jeu télévisé " Qui veut gagner des millions ? " Avec vous, c'est " Qui va gagner deux milliards ? ". (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Plusieurs députés du groupe UMP. Guérini ! Guérini !

Mme Laurence Dumont. Je vais vous le dire : ce sont les plus riches, les plus nantis. Bref, ceux qui possèdent déjà tout. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Deux milliards, c'est ce que rapporte à l'État la fameuse journée de solidarité, le lundi de Pentecôte ; ces fonds qui devaient être sanctuarisés pour les personnes âgées. Malheureusement, c'est plus compliqué que cela.

Surtout pas d'effet vignette, avait-on dit du haut de la tribune de l'assemblée. Cela reste à prouver. Et maintenant, vous osez parler d'une deuxième journée de solidarité pour financer la dépendance. Vous doublez la journée, vous doublez l'injustice ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Plusieurs députés du groupe SRC. Deux milliards pour les riches !

Mme Laurence Dumont. Vous créez une deuxième journée de travail non payée, alors que les rentiers de ce pays voient leurs impôts diminuer ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) Ceux-là, au moins, n'auront aucun mal à souscrire aux assurances privées que vous préconisez pour compléter le financement de la perte d'autonomie.

M. Guy Teissier et M. Claude Goasguen. Guérini non plus !

Mme Laurence Dumont. Le sujet est grave, et je n'aurai qu'une question, mais je ne peux m'empêcher de vous la poser sous forme de boutade : après le lundi de Pentecôte, envisagez-vous de supprimer le 1er mai ou le jour de Noël ? Dites-le aux Français, pour qu'ils puissent s'organiser. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

M. Albert Facon. Deux milliards !

Mme Marie-Anne Montchamp, *secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale.*

Madame la députée, en 2003, au lendemain de la canicule, lorsque notre majorité a dû prendre ses responsabilités et réagir, l'heure n'était pas à la plaisanterie et aux bons mots. L'heure était à la responsabilité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Il s'agissait d'augmenter le nombre d'établissements pour les personnes âgées. Il s'agissait de renflouer la politique du handicap, que vous n'aviez pas traitée avec suffisamment de précision.

Il s'agissait d'apporter aux professionnels plus de services, plus d'attention. Notre majorité a eu raison d'approuver l'instauration de la journée de solidarité pour l'autonomie. C'est une bonne mesure, une mesure qui, depuis sa création, a rapporté 12 milliards d'euros. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Mme Danièle Hoffman-Rispal. Uniquement payés par les salariés !

M. Marcel Rogemont. Deux milliards par an pour les riches !

Mme Marie-Anne Montchamp, *secrétaire d'État*. Ces 12 milliards ont été gérés par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie avec une précision méticuleuse et ont permis la création de 60 000 places et de 1000 établissements. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Et dans votre département, madame la députée, ce sont plus de 600 places qui ont été créées. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) S'agissant des modalités à retenir pour faire face au vieillissement de notre population, je veux vous dire qu'aucune décision n'est arrêtée, mais qu'aucune piste n'est écartée. Au cours du tour de France que j'ai effectué avec Roselyne Bachelot, j'ai pu constater que nos compatriotes attendaient des solutions pour faire face au vieillissement de notre population. Ils nous demandent la solidarité nationale.

Cette solidarité mérite que la nation se mobilise. Le travail est une bonne manière de mobiliser la solidarité de la nation et, surtout, d'éviter de placer certaines dépenses de notre système de santé sous le signe du déficit et de les faire payer aux générations futures,...

M. Marcel Rogemont. Deux milliards pour les riches : vous n'avez qu'à supprimer cette mesure !

Mme Marie-Anne Montchamp, *secrétaire d'État*. ...cassant ainsi la croissance qui redémarre dans notre pays. Plutôt que de lancer des critiques les unes après les autres, mieux vaut une politique de responsabilité, qui consiste à apporter des solutions aux Français en souffrance. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Dumont](#)

Circonscription : Calvados (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3380

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 juin 2011